

Collectivités locales et territoriales

Elus

Responsables techniques

Centres-bourgs

Métropoles

CAUE

Agences d'urbanisme

Parcs naturels régionaux

Villes moyennes

Professionnels

AMO développement durable

SEM

Aménageurs



éco
quartier



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

« Réussir son projet d'aménagement de territoire » La démarche Écoquartier, outil opérationnel partagé



Collectivités en milieu rural, centres-bourgs, villes moyennes, grandes villes, métropoles : chaque territoire, quels que soient sa taille, son histoire, son contexte, est en mesure de s'engager vers un projet de territoire plus responsable et solidaire. Dans cette formation, nous verrons ensemble comment y parvenir, avec le référentiel EcoQuartier en fil conducteur et l'ancrage au territoire comme point de départ.



Programme prévisionnel :

1er jour :

Séquence 1 :

- La démarche EcoQuartier du ministère : du plan Ville durable au label EcoQuartier.
- Les différentes étapes, de la charte à l'amélioration continue du projet, l'accompagnement des porteurs de projet par les partenaires associés à la démarche.

Séquence 2 :

- Les 4 dimensions et 20 engagements de la démarche EcoQuartier
- Déclinaison de l'aménagement opérationnel durable : se poser les bonnes questions au bon moment, mobiliser les compétences et les acteurs autour de son projet, lever les points de blocage, identifier des pistes de solutions ensemble.

Intervenants :

- Denis CROZIER : Chargé d'Étude en aménagement, Département Villes et Territoires/Groupe Aménagement et Planification - CEREMA NANTES, expert EcoQuartier.
- Gilles VAILLANT : Chargé de mission Foncier et Ville Durable de la DREAL Centre-Val-de-Loire.
- L'équipe de conduite de projet de la collectivité de **Montlouis-sur-Loire** (Indre-et-Loire), inscrite dans la démarche EcoQuartier pour la revitalisation de son **centre-ville**.

2ème jour :

Séquence 3 :

- Présentation par la collectivité et l'aménageur du projet d'aménagement de l'**EcoQuartier de cœur de bourg** de la commune de **Montlouis-sur-Loire**. Échanges ouverts avec les participants.
- Visite commentée et structurée de l'opération par les porteurs de projet.

Séquence 4 :

- Débriefing en salle sur les enseignements issus du projet présenté avec le CEREMA et la DREAL.
- Les enseignements et retours d'expériences issus des projets labellisés, des précédentes campagnes de labellisation et des 4 dernières campagnes de labellisation et de la première année d'expérimentation du label EcoQuartier étape 4 « EcoQuartier confirmé » réalisés 3 ans après la réalisation du projet.
- Les ressources, outils et animations EcoQuartier mis à disposition de tous, du local à l'échelle nationale

Informations utiles et inscriptions :

QUAND ?

29 et 30 janvier 2018

Date limite d'inscription :
19 décembre 2017

OÙ ?

Centre Ministériel de Valorisation des
Ressources Humaines- CVRH de Tours
58 rue Roger Salengro 37000 TOURS

€

Formation gratuite
Frais de déplacement à la charge des
participants

Vos contacts pour vous inscrire :

Cheffe de projet : Céline REIX – 02.47.60.54.14
celine.reix@developpement-durable.gouv.fr

assistant(e) de formation :

Patricia POUPINEAU – 02.47.60.54.16

pp-gestion.inscription.cvrh-tours@developpement-durable.gouv.fr

**Centre Ministériel de
Valorisation des
Ressources
Humaines**

CVRH de TOURS

Fiche d'inscription à la formation
**Réussir son projet d'aménagement de
territoire**
La démarche Écoquartier, outil opérationnel partagé

29 et 30 janvier 2018



Chef de projet : Céline REIX
pp-rétrotranscription-tours@developpement-durable.gouv.fr

Dates et horaires : 29 et 30 janvier 2018 (9H30-17H00)

Date de clôture des inscriptions :
19 décembre 2017

Localisation : **TOURS**

Les frais de déplacement sont à la charge des participants.

Le candidat

Catégorisez votre formation selon le décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007 :

- Adaptation immédiate au poste de travail (T1)
- Adaptation à l'évolution prévisible des métiers (T2)
- Développement des qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications (T3)

Nom et prénom du stagiaire :

Grade et catégorie (A-B-C) :

Collectivité :

Fonction :

Attentes et motivations (obligatoire)

Coordonnées

Téléphone

Messagerie

Adresse professionnelle

Signature du stagiaire

**Avis et visa du chef de service
(si concerné)**

Date limite d'inscription le 19 décembre 2017 à l'adresse suivante :
pp-gestion.inscription.cvrh-tours@developpement-durable.gouv.fr